20 MARS 2025 DOSSIER DE PRESSE LA CITÉ DU NUMÉRIQUE







Sommaire

3	Édito
4	La Cité du numérique, un projet ambitieux et ancré dans son époque
5	Onze mois de travaux pour un résultat à la hauteur des ambitions
6	Un lieu d'accueil hybride dédié au numérique
6	La F@brique du numérique 41
7	Le tiers-lieu
8	Les acteurs présents :
8	Be LC
9	Loir-et-Cher Tech
10	Un lieu destiné à un large public
11	Les acteurs du projet
12	Chronologie



Rendre le numérique accessible à tous



L'inauguration de la Cité du numérique marque une étape essentielle pour le Loir-et-Cher. Ce lieu, à la fois innovant et inclusif, incarne notre ambition de faire du numérique un véritable levier d'attractivité et de développement économique. La Cité du numérique n'est pas seulement un équipement moderne. Elle est le fruit d'une vision partagée réunissant les forces vives de notre territoire: associations, entreprises, institutions publiques et privées. Ensemble, nous avons conçu un espace multifonctionnel capable de répondre aux besoins variés des Loir-et-Chériens, des plus jeunes aux plus fragiles, en passant par les entrepreneurs, les familles et les acteurs publics.

Ce lieu hybride offre une palette de services uniques : une école de codage, des espaces de formation, une grande salle modulable pour des évènements, un laboratoire d'expérimentation et bien plus encore. La F@brique numérique 41, inaugurée en octobre dernier, forme déjà une nouvelle génération de talents du numérique. Cette école, comme l'ensemble de la Cité, est ouverte à tous : collégiens, lycéens, personnes en reconversion ou encore séniors en quête de nouvelles compétences.

Cette Cité démontre notre volonté de rendre le numérique accessible à tous, tout en prévenant les risques qui lui sont associés. En sensibilisant aux bons usages, en luttant contre les fractures numériques et en prônant l'innovation responsable, nous renforçons la cohésion de notre territoire.

Je remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cette belle réalisation.

Faisons de la Cité du numérique un modèle pour l'éducation, l'innovation et la solidarité, pour rendre le Loir-et-Cher toujours plus innovant et attractif!

Philippe Gouet

Président du conseil départemental de Loir-et-Cher



La Cité du numérique, un projet ambitieux et ancré dans son époque

Projet résolument moderne et ambitieux, la Cité du numérique est née de la volonté du conseil départemental de Loir-et-Cher, dès la fin des années 2010, de mettre le numérique au service du territoire et de ses acteurs. Les objectifs principaux de ce projet ont été clairement identifiés: promouvoir, sensibiliser, former, renseigner, expérimenter ou encore collaborer sur tous les sujets liés au numérique et à ses usages. Car les nouvelles pratiques liées au développement du numérique nécessitent d'être appréhendées et maîtrisées, tout en s'assurant qu'elles ne constituent pas une source de fracture ou d'inquiétude pour certains publics faute d'une bonne appropriation.

La Cité du numérique n'est cependant pas la seule réalisation de cette politique volontariste: elle s'est traduit par le développement d'infrastructures (déploiement de la fibre par exemple) ou l'accompagnement de nouveaux partenaires comme l'association Loir-et-Cher Tech, qui a vu le jour en 2015 et vise à sensi-

biliser le public et les professionnels aux avantages et perspectives qu'offre le numérique.

Si le projet de la Cité du numérique était audacieux, restait encore à trouver un lieu capable de répondre à toutes ses ambitions. Plusieurs critères avaient, à ce titre, été définis, à l'instar d'un bâtiment capable d'accueillir un très large public, ainsi que des actions diverses liées au numérique, d'une surface de 1 000 m², situé non loin du centre-ville et accessible depuis la gare et les sorties autoroutières. Fin 2020, après plusieurs mois de prospection et d'études aussi bien théoriques que pratiques, le choix des acteurs du projet s'est finalement porté sur l'ancien bâtiment de l'entreprise Groupama, situé 5-11, avenue de Vendôme à Blois. Il a été acquis par le conseil départemental de Loir-et-Cher en 2021.





Onze mois de travaux pour un résultat à la hauteur des ambitions

Transformer une ancienne tuilerie devenue bâtiment administratif en Cité du numérique a constitué un véritable défi pour tous les acteurs de ce projet. Avant toute chose, il était essentiel de définir les besoins auxquels devait répondre ce bâtiment, notamment afin de penser l'aménagement des différents espaces. Une série d'ateliers a alors été organisée et a permis de définir les publics et les usages, et les moyens d'y répondre. Il a ensuite été décidé de redéfinir entièrement l'intérieur du bâtiment, de créer un lieu le plus ouvert possible en conservant notamment la belle hauteur sous plafond, et de définir quatre espaces distincts. Pour cela, les architectes ont, entre autres, misé sur la transparence avec l'installation de vitrages et conservé les éléments en bois qui apportent de la chaleur au lieu. Cela, afin de le rendre plus accueillant et d'assurer une meilleure isolation phonique et thermique.

Après plusieurs mois d'études menées par le cabinet Maxi Architectures, les travaux ont débuté en avril 2024. Ils ont principalement concerné le premier étage du bâtiment, où toutes les cloisons ont été abattues pour accueillir l'espace tiers-lieu composé d'une grande salle, d'une salle de formation, d'une salle de créativité ainsi que d'un labo d'expérimentation. Au total, ce ne sont pas moins de 2000 m² qui ont été aménagés. Une surface supplémentaire de 600 m² a même été créée grâce à la construction d'une mezzanine dans la grande salle.

Si tout l'intérieur de la Cité du numérique a été repensé, les architectes ont eu la volonté de conserver la façade extérieure, bien connue des Blésois, afin de garder sa singularité.

La Cité du numérique en chiffres

3000 m²

de surface

11 mois de travaux

5 entreprises hébergées

espaces dédiés au numérique

1 tiers-lieu

__ école de codage

Financements

4,9 M€

dont 2 450 000 €
du conseil départemental
de Loir-et-Cher,
1 650 000 € de la
Préfecture de région, et
790 000 € de la région
Centre-Val de Loire





Un lieu d'accueil hybride dédié au numérique

Depuis plus de dix ans, le conseil départemental de Loir-et-Cher s'engage résolument dans le domaine du numérique avec la volonté d'anticiper et d'accompagner les mutations qui bouleversent notre société. La création de la Cité du numérique incarne cette double ambition : permettre à tous les publics de s'approprier ces nouveaux usages et en faire un levier d'attractivité, d'innovation et d'expérimentation pour le territoire.

Afin de promouvoir, sensibiliser, former, renseigner, expérimenter ou encore collaborer sur tous les sujets liés au numérique, la Cité du numérique a été pensée et conçue comme un lieu hybride, accueillant aussi bien un centre de formation, des espaces collaboratifs et les sièges de plusieurs entreprises et associations axées autour du numérique.

La F@brique numérique 41

École d'apprentissage du code numérique, la F@brique numérique 41 propose une formation qui s'adresse aux jeunes, aux demandeurs d'emploi ou aux personnes en reconversion, peu ou pas qualifiées, qui souhaitent acquérir les compétences nécessaires pour intégrer le secteur du numérique et bénéficier des larges perspectives professionnelles qu'il offre. Les apprenants bénéficient d'un accompagnement individualisé pour se préparer au métier de développeur web, avec les certifications et diplômes liés. Ils peuvent ainsi, à l'issue de cette formation, s'intégrer durablement sur le marché de l'emploi ou envisager une poursuite d'étude.



La F@brique numérique 41, portée par CCI campus Centre en partenariat avec le Greta et Simplon.co, symbolise l'engagement en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle, et répond aux besoins croissants des entreprises locales. Elle est un véritable investissement pour rendre le Loir-et-Cher toujours plus attractif.

6



Christophe Martin, directeur du CCI Campus Centre





Le tiers-lieu

Parmi les espaces de la Cité du numérique, figure également un tiers-lieu constitué

- · d'une grande salle,
- d'une salle de formation pouvant accueillir vingt à vingt-cinq personnes,
- d'une salle de créativité pouvant accueillir une dizaine de personnes,
- d'un laboratoire d'expérimentation offrant la possibilité d'enregistrer des podcasts, de faire de la vidéo, d'imprimer et de scanner en trois dimensions.

Ce tiers-lieu a pour vocation d'accueillir des actions de sensibilisation ponctuelles de premier niveau ou d'approfondissement, ainsi que des évènements. Il offre un accès à des équipements dotés de nombreuses technologies. Lieu de découvertes et de rencontres, il permettra également de valoriser les initiatives du territoire.

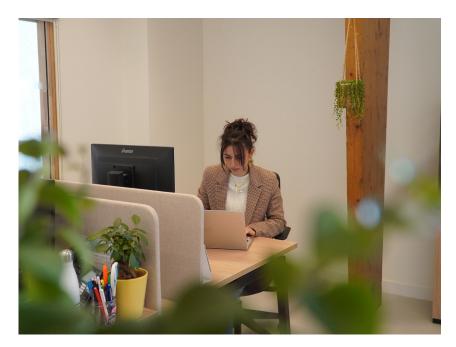


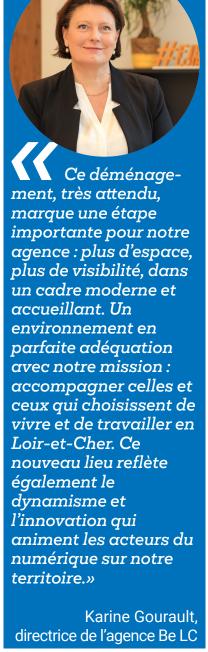
Les acteurs présents

Pensé sur le principe de la collaboration, la Cité du numérique accueille en son sein plusieurs entreprises et associations en lien avec le numérique ou l'attractivité, comme l'agence d'attractivité Be LC, l'entreprise Neolink, l'association Loir-et-Cher Tech ou encore l'escape game Les gardiens du numérique.

Be LC

Créée en 2020 à l'initiative du conseil départemental, Be LC est une association du Loir-et-Cher qui a pour vocation de faire rayonner le département pour accroître son attractivité. Cela, en donnant envie de vivre, de travailler et d'entreprendre en Loir-et-Cher. L'agence travaille à l'affirmation d'une marque employeur territoriale, mais également à faciliter le recrutement et l'installation des nouveaux professionnels (notamment issus du secteur de la santé), de leurs conjoints et de leurs familles. Initialement installée rue du Limousin à Blois, l'agence Be LC a, depuis le 10 mars 2025, ses bureaux au cœur de la Cité du numérique.









Loir-et-Cher Tech

Depuis 2015, l'association Loir-et-Cher Tech mène différentes actions en lien avec l'inclusion et l'acculturation au numérique. Parmi ces dernières : des ateliers de codages mensuels pour les jeunes de trois à quinze ans, des conférences thématiques, mais également des initiatives autour de la féminisation des métiers avec "Girls can code", de l'entrepreneuriat responsable ou encore de la cybersécurité. Au sein de la Cité du numérique, l'association Loir-et-Cher Tech assure la gestion et l'animation de l'espace tiers-lieu.

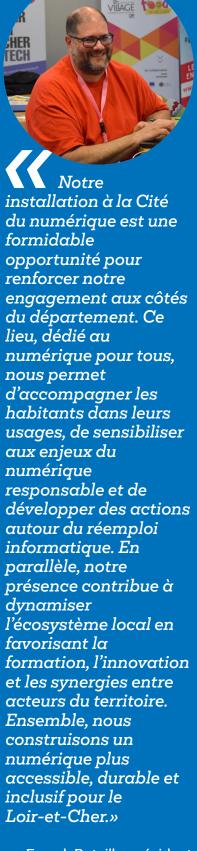


La Cité du numérique favorise le développement des initiatives comme celles portées par Loir-et-Cher Tech, avec la volonté de donner plus d'écho à celles existantes sur le territoire, mais aussi de disséminer celles développées à Blois au plus près de chacun.

Les gardiens du numérique

Outre des associations et entreprises, la Cité du numérique accueillera à partir du mois de juin, sur sa mezzanine, l'escape game "Les gardiens du numérique". À travers ce jeu ludique, l'objectif est de sensibiliser les jeunes autour de différentes thématiques comme les fake news, le cyber-harcèlement ou la protection des données personnelles.











Un lieu destiné à un large public

La Cité du numérique a pour vocation d'être ouverte à un très large public : scolaires (de trois à onze ans), collégiens, lycéens, étudiants, personnes en situation d'illectronisme, séniors actifs, TPE/PME, familles, associations, acteurs publics et parapublics, etc.

La Cité du numérique va permettre de répondre à différents objectifs et besoins :

- vulgarisation, acculturation et prévention,
- · initiation et découverte de services, outils ou logiciels,
- apprentissage des fondamentaux,
- mise en relation (entreprises, formation continue, initiale ou reconversion, professionnels en lien avec le numérique, partenaires de l'inclusion numérique, etc.).

La Cité du numérique est également un lieu propice à certaines thématiques comme :

- les compétences numériques de base (messagerie, internet, logiciels libres, *cloud*, etc.),
- l'intelligence artificielle,
- la protection des données, la gestion des mots de passe, la sauvegarde des documents,
- la sécurité des systèmes,
- les réseaux sociaux, le cyber-harcèlement, les fake news, etc.,
- · la féminisation des métiers du numérique,
- l'addiction au numérique (bons usages et conséquences).

Tout cela, au travers de différents évènements, qu'ils soient organisés par le département, des associations ou encore des entreprises qui pourront s'approprier les lieux le temps d'une journée.

La Cité du numérique, ___c'est...

- Un équipement structurant au service du territoire et de ses acteurs dédié aux usages numériques sous toutes ses formes, et à l'innovation.
- Une nouvelle traduction concrète de la politique volontariste portée dans ce domaine par le département, en lien avec ses partenaires, pour doter le Loir-et-Cher d'infrastructures, outils et services modernes et novateurs.
- Un projet partenarial et collectif qui a nécessité l'implication de différents acteurs (Loir-et-Cher Tech, SMO, région Centre-Val de Loire, État, etc.).



Les acteurs du projet



Le projet de la Cité du numérique met en lumière la force d'un territoire qui sait allier innovation et solidarité. En renforçant le territoire, il affirme le rôle central du Loir-et-Cher dans le dynamisme de la région. »

> Sophie Brocas, Préfète de région

La question de l'usage du numérique est devenue incontournable et les sujets de la compétence et de la formation sont une dimension fortement investie par la région. La création d'un lieu totem en Loir-et-Cher comme réponse aux besoins des populations et des entreprises est donc particulièrement bienvenue.

La Cité du numérique, au-delà du développement d'une offre de formation pour les habitants, participera sans aucun doute à l'attractivité du territoire. Elle est ainsi une brique structurante à l'échelle du Loir-et-Cher, contribuant à faire de la région un territoire de confiance numérique. »



François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire



Symbole de notre volonté de rendre le numérique accessible à tous, la Cité du numérique est un espace où se croisent formation, expérimentation et innovation. Elle incarne notre ambition de faire du Loir-et-Cher un territoire connecté et prêt pour les défis de demain. »

Philippe Gouet, président du conseil départemental



Chronologie



2020

2021

2022

Ateliers de préfiguration, de définition des publics, des acteurs et des usages.

Validation de la faisabilité dans le bâtiment qui accueille aujourd'hui la Cité du numérique. Acquisition du bâtiment auprès de Groupama Paris-Val de Loire par le conseil départemental de Loir-et-Cher. Désignation de l'architecte (Maxi Architectures, Tours) et début des travaux de conception.







2023

2024

Poursuite des travaux de conception et lancement des travaux liés à la définition des équipements numériques et audiovisuels.

Lancement de l'appel à projets pour l'école de codage.

Candidature du groupement CCI Campus Centre / Greta / Simplon.co validée à l'unanimité par la commission permanente du conseil départemental de Loir-et-Cher. Signature de la convention avec CCI Campus Centre pour la création de l'école de codage La F@brique numérique 41, avec le soutien de la région Centre-Val de Loire dans le cadre du programme régional de formation.

Réunion de lancement des travaux le 4 avril.

Ouverture de l'école de codage La F@brique numérique 41 le 7 octobre.



NOTES



NOTES



CONTACT PRESSE

Émilie Dupont

emilie.dupont@departement41.fr 02 54 58 54 60 - 06 75 71 23 10



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Place de la République - 41020 Blois Cedex 02 54 58 41 41 - **departement41.fr**

Suivez-nous sur departement41







